

An aerial photograph of a coastal city, likely Port-au-Prince, Haiti. The image shows a dense urban area with many small buildings, a harbor with several ships, and a large industrial or port facility on the left side. The water is a deep blue-green color.

Opérationnalisation des schémas et plans d'aménagement urbain

**Forum Vil nou vle a
Port-au-Prince
22-23 novembre 2011**

Planification stratégique territoriale

- Organisation et consultation des acteurs
- Vision partagée et articulée du développement socioéconomique et culturel des territoires
- Stratégie de mise en œuvre de la vision y compris à travers la priorisation des grands projets et des actions
- Définition et mise en place du cadre d'opérationnalisation



Image © 2010 DigitalGlobe
Image © 2010 GeoEye

Mise au point ||||| 100%

Google

Athluga 26.60 km

Cadre d'opérationnalisation de la planification stratégique

- **Formalisation / validation du plan stratégique**

- **Schémas d'aménagement et plans d'urbanisme locaux pour la transcription spatiale de la vision aux différentes échelles de gestion territoriale**

- **Des politiques sectorielles territorialisées et mises en cohérence**

- **Un cadre institutionnel, réglementaire, de gouvernance multi-acteurs, de financement, d'appui technique et de suivi-évaluation, coordonné et articulé aux différentes échelles**

Adaptation du cadre de gestion et de gouvernance territoriale

- La décentralisation est le cadre universel le plus efficace pour promouvoir et coordonner le développement local
- Adaptation du cadre institutionnel pour couvrir la dimension métropolitaine
- Plateformes de consultation et d'implication des acteurs à chaque échelle de gestion territoriale




Principes d'urbanisme réglementaire et de gestion foncière

1. Ville planifiée et réglementée = Ville réelle

2. Accompagnement et encadrement des dynamiques populaires

3. Ce qui n'est pas approprié par tous n'est pas appliqué

4. Gestion foncière performante
↓
fiscalité locale équitable
↓
aménagement / services de base



Application du cadre réglementaire et fiscal existant / compléments pour assurer une gestion différenciée des espaces

- **Intégration progressive des quartiers informels à des coûts abordables pour tous**
- **Densification de la trame urbaine**
- **Aménagement anticipatif et progressif du périurbain pour organiser les dynamiques populaires de croissance**

- 
- 
- **Protection des espaces sensibles**
 - **Participation des acteurs à tous les niveaux**



• de l'Etat



Ressources financières

- **L'état et les institutions centrales pour les politiques sectorielles**
- **Les Communes (transferts de l'Etat, taxes et fiscalité, dons et crédits)**
- **Les partenaires internationaux bi et multi-latéraux**
- **Les ONG internationales**
- **Les communautés**
- **Le secteur privé**



Instruments financiers publics

- **Les budgets d'investissement des Ministères, des agences et des communes**
- **Les fonds de financement des projets locaux souvent adossés à des instruments de planification stratégique (priorités) et intégrés dans des mécanismes existants (tels le FGDCT)**
- **Les budgets participatifs pour lier paiement des impôts locaux et amélioration des conditions de vie**
- **Les zones d'aménagement concerté**



L'appui technique

- Les agences assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la conduite des opérations d'aménagement et d'infrastructures
- Les dispositifs d'appui aux initiatives des acteurs tels les ATL et les CRC en cours de montage
- Les contrats communautaires
- Le renforcement des capacités

Merci

